

reaux laissera les autres dans une situation précaire ; il faut donc envisager pour un avenir le plus prochain possible, l'achèvement de l'Hôtel de Ville.

Il y a là, même en dehors du bien être et de la santé du personnel, une question d'un meilleur travail et d'une convenance pour le public.

Et il y a ainsi un point de dignité pour une grande ville, d'avoir des bureaux de mairie bien installés, aérés et clairs.

Il ne faut pas que le plus bel édifice de Nancy, sur sa plus belle place, n'ait pour le motiver que ses façades et ses salons ; il faut que tout soit en rapport, car cela donne une meilleure idée de la ville, en même temps que c'est un exemple d'ordre, de comme il faut, de mieux-être, qu'une administration doit pratiquer pour en donner une bonne leçon de choses publiques, proposées aux habitants pour leur particulier.

EMILE JACQUEMIN.

Nécrologie. — Nous avons le regret d'apprendre la mort de M. Gabriel Schneider, avoué honoraire, président fondateur de la Société de secours mutuels d'Alsace-Lorraine, décédé, jeudi, à l'âge de 78 ans, à la suite d'une longue et douloureuse maladie.

Dès avant la guerre, à Metz, sa ville natale, M. Schneider avait contribué à la fondation de sociétés de secours mutuels et, depuis plus d'un demi-siècle, il s'adonnait avec autant de cœur que d'intelligence, à la diffusion des idées mutualistes.

Sa vie peut se résumer en trois mots : « travail, bonté, abnégation ». Sous sa direction éclairée, la Société d'Alsace-Lorraine, à laquelle il appartenait depuis 1873, comme secrétaire d'abord, et comme président depuis tantôt quinze ans, avait pris une grande extension et était devenue une des associations mutualistes les plus importantes de la région de l'Est.

Sa perte sera vivement ressentie par tous ceux qui ont connu et ont pu approcher cet homme de bien. En cette douloureuse circonstance, nous adressons bien étroitement à son fils, M. Gustave Schneider, sous-préfet de Redon, l'expression de nos plus vifs sentiments de condoléances.

Nécrologie

Nous apprenons avec regret la mort de notre concitoyen, M. G. Schneider, avoué honoraire, président de la Société de secours mutuels d'Alsace-Lorraine.

M. Schneider était né à Metz, le 29 novembre 1829. Avoué près la cour de cette ville, il transféra son étude à Nancy, après 1870.

Depuis qu'il avait quitté le monde judiciaire, M. Schneider s'était adonné, avec une persévérance à laquelle chacun se plaisait à rendre hommage, à la mutualité, et notamment à la présidence de la belle Société de secours mutuels d'Alsace-Lorraine, dont il était l'un des fondateurs.

Nécrologie

Jeudi matin, M. Gabriel Schneider, avocat honoraire à la Cour d'appel de Nancy, président de la Société de secours mutuels d'Alsace-Lorraine à Nancy, était amené au pensionnat de Bon-Secours, annexé de l'Hôpital, pour y subir une opération du larynx. Les médecins de service avaient décidé de surseoir à cette opération, en raison de la situation grave du patient, qui expira vers 4 heures du soir.

La déclaration du décès de M. Gabriel Schneider, chevalier de la Légion d'honneur, a été faite à la mairie de Nancy à 5 heures.

M. Gabriel Schneider était né à Metz en 1829 et avait été nommé avoué dans cette ville avant la guerre de 1870-71.

Obsèques de M. G. Schneider

On nous communique :
Dimanche matin, à 11 heures, en l'église St-Fiacre, ont eu lieu les obsèques de M. Schneider, président-fondateur de la Société de secours mutuels d'Alsace-Lorraine.

Un grand nombre de personnes, par leur présence, avaient tenu à rendre un hommage tout de profonde reconnaissance à celui dont la vie tout entière fut consacrée au soulagement des humbles et des déshérités.

Derrière le corbillard marchaient en tête les membres de la famille ; puis venaient les vic-présidents, le secrétaire, le Conseil d'administration de la société ; ensuite les notabilités mutualistes de Nancy et d'autres villes, notamment de Metz, ville natale de M. G. Schneider.

De superbes couronnes offertes par le Conseil d'administration, et par la Société, des gerbes de fleurs et des bouquets recouvraient le cercueil. L'inhumation a eu lieu au cimetière de Préville. Sur la tombe, M. Imhaus, administrateur associé-fibre a prononcé un éloge du défunt dont voici quelques passages :

Amis sociétaires, Alsaciens et Lorrains, vous tous qui l'avez connu et aimé, vous qu'il appelait sa grande famille, ses chers enfants, approchez-vous. Je ne viens pas prononcer une oraison funèbre, mais seulement essayer d'exprimer ce qui est dans vos cœurs à tous, et dire en votre nom un dernier adieu à l'homme qui a tenu une si grande place et rempli un si noble rôle dans la société d'Alsace-Lorraine.

Al-je besoin de vous retracer sa vie ? Ne s'est-elle pas écoulée depuis 13 ans au milieu de vous, de vous qui avez eu, depuis qu'il avait assumé la présidence, toutes ses pensées, toutes ses préoccupations, toutes ses forces et toutes ses affections ?

Ce n'est pas ici et à cette heure que nous raconterons son histoire ; nous lui consacrerons prochainement une séance solennelle et nous déploierons alors devant vous les traits de cette belle existence, toute de travail, de dévouement, de probité et surtout de bonté.

Il avait commencé sa carrière comme simple clerc d'avoué à Metz (il aimait à rappeler ce souvenir) ; il a terminé comme président de la Chambre des avoués à Nancy. Dans sa profession, comme dans sa vie privée, comme à la tête de notre société, dans sa jeunesse comme dans son âge mûr et dans sa vieillesse, jusqu'à la dernière heure de sa vie ; au milieu de ses confrères, de ses chagrins et de ses luttes continuelles qui poursuivent, hélas ! tous les hommes de mérite, Gabriel Schneider a été ce que vous l'avez vu : un homme de devoir et de dévouement ; aussi n'a-t-il jamais cessé de jouir de la haute estime, de la profonde considération et de la vive sympathie de tous ceux qui l'approchaient ; confrères, magistrats, membres de l'administration et de la municipalité, clients et amis, tous l'appréciaient et l'aimaient. C'est qu'une grande qualité, la plus grande de toutes, rayonnait dans cette âme et illuminait ces yeux : « la bonté ».

Adieu, notre bien-aimé président, adieu mon vénéré et cher maître, adieu notre ami à tous, votre mémoire sera à jamais présente et sera éternellement chère aux réfugiés et aux fils des réfugiés d'Alsace-Lorraine.

L'assistance s'est retirée très émue et l'on voyait la tristesse peinte sur les visages de tous ceux qui ont connu le vénéré Président.

GUSTAVE SCHNEIDER
SOUS-PRÉFET DE REDON

Amis sociétaires

Monsieur Gustave SCHNEIDER, sous-préfet de Redon ;

Madame Emilie KCENIG, religieuse du Sacré-Cœur ;

Monsieur Edouard KCENIG DE VAUBICOURT, commandant de cavalerie, et Madame Edouard KCENIG DE VAUBICOURT ;

Monsieur Emile ANTOINE, architecte à Lunéville, et Mademoiselle Pauline ANTOINE,

Ont l'honneur de vous faire part de la perte douloureuse qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Monsieur Gabriel SCHNEIDER

AVOUÉ HONORAIRE A LA COUR D'APPEL DE NANCY
PRÉSIDENT-FONDATEUR DE LA SOCIÉTÉ DE SECOURS MUTUELS DES RÉFUGIÉS
D'ALSACE-LORRAINE
ANCIEN CONSEILLER MUNICIPAL DE LA VILLE DE METZ

leur père et cousin, décédé à Nancy, le jeudi 9 août 1906, dans sa soixante-dix-septième année,

Et vous prie d'assister aux convoi, service et enterrement qui auront le dimanche 12 courant, à 11 heures du matin.

Le service religieux se fera à l'église Saint-Vincent-Saint-Fiacre, et l'inhumation au cimetière de Préville.

PRIEZ DIEU POUR LUI!

Maison mortuaire : Rue de la Ravinelle, 20.

Le service religieux se fera à l'église Saint-Vincent-Saint-Fiacre, courant, à 11 heures du matin, en l'église Saint-Vincent-Saint-Fiacre.

L'inhumation se fera au Cimetière de Préville.

Les Sociétaires se réuniront à la Maison mortuaire, 20, Rue de la Ravinelle, à 10 heures 1/2 du matin.

Notre regretté Président avait exprimé le vœu, lors d'une de nos récentes Assemblées générales, que son corps fût suivi jusqu'à sa dernière demeure par tous ses Sociétaires, Hommes, Femmes et Enfants, estimant que c'était la plus noble récompense due à son dévouement.

J. COURÉ NANCY

Eclair de l'Est
18 août

Eclair de l'Est
10 août

Est républicain
10 août

Eclair de l'Est
11 août

affiches appo-
ns, en dehors
l'arçage; —
her aux irais

pe, qu'on dé-
de Nancy de
shonorent no-
nces, où tant

Nancéien.

rués
de Nancy

vo de l'Eclair
P. de B., je
n article que
chant certai-
elles plaques
ner que mes
municipalité
que, d'autre
me défends
on de guerre
étrangement
re de Nancy,
out 1906 :

ancier du se-
re historique
ez bien voulu

maintenant,
tribus en prix
ripates.

BEAUCHET.
attaques, em-
l'ai la préten-
s les intérêts
plus grande
andales, d'où

puis qu'on a
qui m'a coûté
cherches, pit
cernée à celui
amense et qui
depuis vingt
mains jour-

mes senti-

E. BADEL.

en croyons le
c'est déclai-
Nancy. Sou-
blessures...
nous répon-
del.

au Nancy
Une issue

er aux Amis
à leur acti-
tutaire sur la
est en train
de leur quer-
de réparat-
nt à temps
o paro Salnt-
ppulé à deve-
Nancy. — Une
avait été ques-
le paro, et qu
sona.

es, autre hôte
trib, coupe à
abouit dire-
an.

d'environ dix
ges, à travers
une entrée sur

une belle entrée
la place de la
rue Kléber, en
la paro Salnt-
la pl torse
lus ancien mo-

177

reaux l
précail
avenir
vement
Il y a
et de l
tion d'
venanc
Et il
une gra
mairie
Il ne
Nancy,
le moti
il faut
donne t
même t
de com
admini
donner
ques, p
particul

Éclair de l'Est
10 Août

Néc
d'appre
der, av
de la S
Lorrain
à la sul
ladie.
Des a
tals, M.
dation d
puls pl
avec au
la diffu
Sa vi
« travail
rection
raime, à
comme
dont de
une gra
des asse
tantes d
Sa pe
ceux qu
homme
gentant
ment à
préfet d
yife sent

En républicain
10 Août

Nous
notre col
honorat
cours m
M. Sch
vembre
ville, il
1870.
Depuis
ciaire, l
une pers
sait à re
notamm
cité de
dont il était l'un des fondateurs.

Eclair de l'Est
11 Août

Nécrologie
Jeudi matin, M. Gabriel Schneider, avocat honoraire à la Cour d'appel de Nancy, président de la Société de secours mutuels d'Alsace-Lorraine à Nancy, était amené au pensionnat de Bon-Secours, annexe de l'Hôpital, pour y subir une opération du larynx. Les médecins de service avaient décidé de surseoir à cette opération, en raison de la situation grave du patient, qui expira vers 4 heures du soir.
La déclaration du décès de M. Gabriel Schneider, chevalier de la Légion d'honneur, a été faite à la mairie de Nancy à 5 heures.
M. Gabriel Schneider était né à Metz en 1829 et avait été nommé avoué dans cette ville avant la guerre de 1870-71.

giés et aux fils des réfugiés d'Alsace-Lorraine.
L'assistance s'est retirée très émue et l'on voyait la tristesse peinte sur les visages de tous ceux qui ont connu le vénéré Président.

GUSTAVE SCHNEIDER
SOUS-PRÉFET DE REDON
Ancien remerciements

178

Éclair de l'Est
10 Août

Les nouvelles taxes municipales. — Nous recevons de la mairie la lettre suivante :
« Monsieur le rédacteur,
« Dans votre numéro du 8 août, vous rééditez la vieille légende d'après laquelle la municipalité aurait augmenté de huit cent mille francs les droits d'octroi et les taxes d'eau de Moselle, et n'aurait fait aucun dégrèvement.
« Or il résulte des comptes administratifs que les modifications de taxes auxquelles vous faites allusion ont produit pendant le dernier exercice :
« Droits d'octroi..... 241.080 »
« Eau de Moselle..... 76.384 »
Total..... 317.464 »
« Le minimum de taxe imposé aux concessionnaires d'eau de Moselle ayant été abaissé de 25 à 18 fr., 3,246 concessionnaires ont été dégrévés. »

dans les huit jours toutes les affiches apposées à leur nom et par leurs soins, en dehors des emplacements habituels d'affichage; — ou bien faire enlever ces affiches aux frais des deux comparés.
C'est logique... mais, de grâce, qu'on débarrasse au plus tôt les murs de Nancy de ces papiers multicolores qui déshonorent notre cité, à cet époque de vacances, où tant d'étrangers s'arrêtent ici.
Veuillez agréer, etc.

A propos des noms de rues de Nancy

On nous écrit :
Monsieur et cher confrère,
On me communique un numéro de l'Eclair de l'Est, où, sous la signature P. de B., je suis pris à partie au sujet d'un article que j'ai publié dans l'Immeuble touchant certaines erreurs grossières de nouvelles plaques de rues. Je vous ferai remarquer que mes critiques sont justes et que la municipalité que, d'autre
je me défends
tion de guerre
étrangeté
aire de Nancy,
août 1906 :



La SOCIÉTÉ DE SECOURS MUTUELS DES RÉFUGIÉS D'ALSACE-LORRAINE, et son Conseil d'Administration ;
Monsieur Gustave SCHNEIDER, Sous-Préfet de Redon, Secrétaire honoraire.

Ont l'honneur de vous faire part de la perte douloureuse qu'ils viennent d'éprouver en la personne de :

Monsieur Gabriel SCHNEIDER

Président-Fondateur de la Société de secours mutuels des Réfugiés d'Alsace-Lorraine
Avoué honoraire à la Cour d'Appel de Nancy
Ancien Conseiller municipal de la Ville de Metz

Décédé à Nancy, le 9 Août 1906, à l'âge de 76 ans.

Et vous prie d'assister aux obsèques qui auront lieu le Dimanche 12 Août courant, à 11 heures du matin, en l'Église Saint-Vincent-Saint-Fiacre.

L'inhumation se fera au Cimetière de Préville.

Les Sociétaires se réuniront à la Maison mortuaire, 20, Rue de la Ravinelle, à 10 heures 1/2 du matin.

Notre regretté Président avait exprimé le vœu, lors d'une de nos récentes Assemblées générales, que son corps fût suivi jusqu'à sa dernière demeure par tous ses Sociétaires, Hommes, Femmes et Enfants, estimant que c'était la plus noble récompense due à son dévouement.

J. COURÉ NANCY

mercier du se-
aire historique
vez bien voulu

es maintenant,
tribus en prix
cipales.

BEAUCHET.
s attaques, em-
J'ai la préten-
us les intérêts
s plus grande
vandales, d'où

épils qu'on a
qui m'a coûté
recherches, pût
ecourde à celui
mense et qui
depuis vingt
mains jour-

à mes senti-

E. BADEL.

en croyons le
re est déclai-
Nancy. Sou-
blessures...
nous répon-
adel.

au Nancy
- Une issue

lor aux Amis
ce à leur acit-
luties au fa
est en tritu
le leur guer-
de la réparat
à temps.

o paré Salu-
qualé à deve-
Nancy, — une
vait été ques-
le paré, et à
sons.

s, autre belle
ber, coupe à
abaillit direc-
n.

d'environ dix
zes, à travers
us unids sur

se belle entre
la place de la
us Kléber, en
a perc Salu-
a pl torest
us unids m-

reau
préc
aveni
veme
Il y
et de
tion
venat
Et
une g
mairi
Il d
Nanc
le mo
il fau
donn
même
de co
admi
donn
ques,
partie

Étoile de l'Est
10 août

Né
d'ap
der,
de la
Lorra
à la
ladis.
Dét
tale, l
dailo
puls
avec
la dit
Sa
« trav
rectio
rains
comm
dent
une g
des a
tante
Sa
ceux
honn
sens
mont
préfé
yffe

Est républicain
10 août

Not
notre
honou
cours
M.
vemb
ville,
1870.
Dep
ciaire
une p
sait-a
notan
ciété d
dont il

Eclair de l'Est
11 août

Jend
avocat
Nancy,
mutuel
amené
annexe
opérati
vice a
opérati
du pati
soir.
La d
Schnei
neur, a
5 h-ur
M. G
en 1828
cette vi

Étoile de l'Est
13 août

Les nouvelles taxes municipales.

« Monsieur le rédacteur,
« Dans votre numéro du 8 août, vous rééditez la vieille légende d'après laquelle la municipalité aurait augmenté de huit cent mille francs les droits d'octroi et les taxes d'eau de Moselle, et n'aurait fait aucun dégrèvement.
« Or il résulte des comptes administratifs que les modifications de taxes auxquelles vous faites allusion ont produit pendant le dernier exercice :
« Droits d'octroi..... 241.050 »
« Eau de Moselle..... 76.384 »

Total..... 317.434 »
« Le minimum de taxe imposé aux concessionnaires d'eau de Moselle ayant été abaissé de 25 à 18 fr., 3,246 concessionnaires ont été dégrévés.
« Je vous serai obligé de vouloir bien insérer ces chiffres rectifiés.
« Veuillez Monsieur le rédacteur, agréer, etc.
« Pour le maire de Nancy, l'adjoint délégué,
« H. Michaut. »

Nous n'avons aucunement l'intention de mettre en doute les chiffres que vous communique M. l'adjoint Michaut. Nous ferons remarquer toutefois qu'ils ne concordent ni avec les prévisions, ni avec les renseignements fournis précédemment au conseil municipal.

Nous ajoutons que, d'après ces chiffres mêmes, les nouvelles taxes sur l'eau de Moselle ayant coté aux contribuables 76.384 fr. de plus que les précédentes, elles constituent bien une charge supplémentaire, c'est-à-dire le contraire d'un dégrèvement. C'est, du reste, dans le but de percevoir davantage qu'elles ont été établies et il serait fort aisé d'en démontrer que de chercher à le nier.

M. l'adjoint aurait dû rappeler que, si la taxe fixe d'eau de Moselle a été abaissée de 25 à 18 francs, soit d'environ un quart, la taxe proportionnelle à la consommation a été doublée, puisque le mètre cube d'eau a été porté de 10 centimes à 20. C'est, quoi qu'en dise M. Michaut, une lourde charge pour les petits ménages qui font leurs lessives à la maison.

On peut arguer sur les chiffres, tout dépend de la façon dont on présente un budget. Mais il sera difficile à la municipalité de faire passer à la population des surtaxes pour des dégrèvements.

Sigales en fait un oubli dans le compte trop sommaire de M. Michaut. Il oublie de compter le nouveau costume additionnel voté cette année même par le conseil municipal, dans le but de faire passer la ville de Nancy pour une ville dont les ressources sont insuffisantes et d'obtenir de l'Etat un secours égal.

Cet expédient financier peut être trouvé très avantageux à l'échelle de ville. Il n'en constitue pas moins une double charge pour les contribuables, qui paieront, en fin de compte, le centime municipal et le secours de l'Etat.

Éclair de l'Est
11 août

A propos des affiches de la dernière élection

On nous écrit :
Maintenant que la lutte électorale est finie, nous espérons bien que la municipalité de Nancy va faire donner des ordres pour l'enlèvement immédiat des milliers d'affiches qui couvrent les murs de notre ville, dans les 4, 5, et 6 sections.

Non seulement les deux candidats ont contrevenu à tous les règlements de police municipale, en affichant sur les monuments publics et les maisons particulières ; mais ils se sont moqués publiquement d'une loi formelle de l'Etat, promulguée il y a quatre ans.

La ville de Nancy, les propriétaires lésés, ont un recours facile et légal contre les dégradations commises par les deux candidats bloqués : ou les contraindre à faire enlever

174

dans les huit jours toutes les affiches apposées à leur nom et par leurs soins, en dehors des emplacements habituels d'affichage ; — ou bien faire enlever ces affiches aux frais des deux campés.
C'est logique... mais, de grâce, qu'on débarrasse au plus tôt les murs de Nancy de ces papiers multicolores qui déshonorent notre cité, à cet époque de vacances, où tant d'étrangers s'arrêtent ici.
Veuillez agréer, etc.

Un Nancéen.

A propos des noms de rues de Nancy

On nous écrit :
Monsieur et cher confrère,
On me communique un numéro de l'Éclair de l'Est, où, sous la signature P. de B., je suis pris à partie au sujet d'un article que j'ai publié dans l'Immeuble touchant certaines erreurs grossières de nouvelles plaques de rues. Je vous ferai remarquer que mes critiques sont justes et que la municipalité les a prises en considération ; que, d'autre part, je n'attaque personne... je me défends simplement après une déclaration de guerre qui a eu lieu de me surprendre étrangement après cette lettre de M. le Maire de Nancy, lettre non suivie d'effet au 13 août 1906 :
« Nancy, le 13 février 1906.
« J'ai l'honneur de vous remercier du second volume de votre Dictionnaire historique des rues de Nancy que vous avez bien voulu m'offrir.
« Vous pouvez être assuré, dès maintenant, que votre Dictionnaire sera dit tribué en prix aux élèves de nos écoles municipales.
« Veuillez agréer, etc.

L. BEAUCHET.

Je ne répondrai rien à vos attaques, empreintes d'un certain érudisme. J'ai la prétention d'être un défenseur de tous les intérêts de Nancy, que je veux toujours plus grande et plus belle contre tous les vandales, d'où qu'ils viennent.

Je ne pense pas que le mépris qu'on a fait à la Mairie, d'un ouvrage qui m'a coûté plusieurs années de pénibles recherches, peut être la récompense officielle décernée à celui qui aime Nancy d'un amour immense et qui n'a cessé de célébrer sa ville depuis vingt ans, dans maintes revues et maints journaux.

Croyez, mon cher confrère, à mes sentiments très dévoués.

E. BADEL.

Allons, il paraît, si nous en croyons le barde lorrain — que la guerre est déclarée entre lui et la Mairie de Nancy. Souhaitons qu'il n'y ait pas de blessures... d'amour-propre. Demain nous répondrons à la lettre de M. E. Badel.

Éclair de l'Est
14 août

Appel aux Amis du Nouveau Nancy

Une l'événement à empêcher. — Une issue à ouvrir.

Nous nous bâtons de signaler aux Amis du Nouveau Nancy, qui, grâce à leur activité, ont exercé une action salutaire sur la municipalité, la lésion que l'on est en train de commettre au détriment de leur quartier, et qu'il serait bien difficile de réparer plus tard, s'ils n'interviennent à temps.

Où est, qu'il existe, entre le paré Sainte-Marie et la rue Pasteur, — appelé à devenir l'une des plus belles de Nancy, — une étendue de terrain qu'il avait été question d'acheter pour agrandir le paré, et où l'on a déjà construit des maisons.

Or la rue Dupont-des-Loges, autre belle rue qui fait suite à la rue Kléber, coupe à angle droit la rue Pasteur et aboutit directement à cette bande de terrain.

Il suffirait de prolonger d'environ dix mètres la rue Dupont-des-Loges, à travers ce terrain pour lui donner une entrée sur le paré Sainte-Marie.

Ce serait assurément la plus belle entrée de la nouvelle promenade. De la place de la Commanderie, en aboutissant la rue Kléber, on aurait la perspective, et du paré Sainte-Marie on aurait une vue sur la plus belle tour de la Commanderie, le plus ancien monument de Nancy.

Que faut-il pour cela? Prolonger de dix mètres, nous le régalions, et en ligne droite, la rue Dupont-des-Loges.

Et bien voilà ce qu'on fait: on s'apprête à bâtir sur la bande de terrain, au lieu de cette rue, une maison qui rendra impossible ce prolongement si naturel, ainsi que l'ouverture de toute issue sur le parc. Et l'on amorce, à côté, une nouvelle rue, qui s'en ira obliquement de la rue Dupont-des-Loges au terrain Blandan.

N'est-ce pas absurde? Ce prolongement oblique enlèvera à la rue la perspective du parc, le diminuera encore, masquera encore des arbres et ne sera d'aucune utilité.

Le décalqué tout indiqué de la rue Dupont-des-Loges, c'est la rue Ste-Marie, qui, par ses nombreuses ouvertures, la mettra en relations avec tous les quartiers voisins.

Au lieu de la belle avenue aboutissant directement de la place de la Commanderie au parc, on va nous donner encore une de ces rues bisornues, tracées à l'aveugle, de toute esthétique, et qui André Hallays a raison de rencontrer si souvent dans la Nancy moderne!

Amis du nouveau Nancy, épargnez lui cette nouvelle injure. Demandez que la rue Dupont-des-Loges soit prolongée directement, en ligne droite, sur le parc, en lui réservant en celui-ci une entrée monumentale, dont la rue Pasteur et tout le quartier profiteront; qu'on porte sur acquéreur du terrain de construire un peu plus à droite ou un peu plus à gauche? Eux-mêmes se font sans doute enthousiasmés de pouvoir utiliser ce débouché sur le parc. Mais il n'y a pas un instant à perdre, si l'on veut faire venir à temps.

P. G.

La poudre sèche

L'autre après midi, des ouvriers de la maison Henriot, entrepreneur de maçonnerie, rue Sigisbert-Adam, qui étaient occupés à la démolition des remparts, rue de la Craffe, ont fait partir un coup de mine qui a produit (par suite d'une trop forte charge de poudre) une violente explosion.

Des moellons de plus de 40 kilos ont été projetés, à plus de 20 mètres, sur des immeubles et dépendances de la rue du Haut-Bourgeois.

Parmi les immeubles atteints, on cite celui de Mme de Frégeville. Outre une cheminée renversée, la toiture de l'écurie a été détruite.

Heureusement aucune personne n'a été blessée, les dégâts sont purement matériels.

La Sainte-Marie

Nancy. — L'hommage des fleurs

La fête la plus souhaitée de l'année est bien certainement la Sainte-Marie. Il est bien peu de familles, en effet, où le prénom de Marie ne soit porté par quelque mère, épouse ou sœur.

Sur le marché de Nancy les étalages des horticulteurs, mardi, étaient des mieux fournis. Les fleurs, camélias, azalées, rhododendrons, etc., figuraient à côté de riches plantes vertes, aurocarias, fucus, amandiers, etc...

Cependant les pots de fleurs plus communes, géraniums, coquelicots, cinéraires, roses, lys, hortensias, etc., et achetés par de petites bourses étaient bien plus nombreux.

Les marchandes de fleurs coupées approvisionnées par des envois directs du Midi, pays du soleil, arrivaient à peine à confectionner les multiples bouquets qui leur étaient commandés.

Mais si on pense aux Marie vivantes, on songe aussi aux pauvres Marie mortes et sur leurs tombes, tant à Préville qu'au Sud, des mains pieuses ont apporté le tendre hommage des fleurs.

La fête de l'Assomption

Dans la nuit de mardi à mercredi, il est tombé une pluie abondante, aussi, mercredi, la température a-t-elle été très supportable.

Bien entendu, quantité de nos concitoyens ont profité de cette journée de repos pour gagner les frais ombrages de la campagne.

Rien de plus pittoresque, par exemple, hier, que le départ, à 9 heures 1/2 du matin, du train qui, de Nancy, conduit dans la direction de Messin.

Des familles entières s'installent dans les compartiments: père, mère, belle-mère, enfants, avec de grands paniers pleins de provisions et tout un appareil compliqué de pêche.

A notre époque — où des habitudes de bien-être s'introduisent de plus en plus — on abandonne volontiers, en effet, son chez-soi le dimanche, on va prendre à la campagne un bon « bol d'air » qui vivifie les poumons.

Une fois arrivé dans la coquette localité de banlieue choisie comme terme de la pérégrination, chacun se met à l'aise.

Tantôt on choisit, pour s'asseoir, les bords frais de la Moselle, tantôt c'est une halte dans la forêt, dans le bruissement de ses feuilles et le calme imposant de la nature.

Et à Messin, à Maron, à Liverdun, les restaurateurs font aussi des affaires d'or. D'accortes servantes apportent sans cesse les litres de vin gris, les matelotes savamment préparées, les fritures appétissantes craquant sous la dent.

Et — après une forte ondée, tombée vers six heures — les trains du soir ramènent en gare de Nancy des pêcheurs qui, s'ils n'ont pas pris beaucoup de poissons, ont au moins acquis une bonne réserve de santé.

Mais tous les Nancéiens n'étaient pas partis mercredi à la campagne et de nombreux fidèles avaient tenu à assister dans leurs paroisses respectives aux offices du jour, qui sont d'une particulière solennité, puisque l'Assomption de la Vierge est une des plus grandes fêtes de l'année.

L'évangile — qui se chante à la messe est même d'un charme tout particulier, qui ne saurait que toucher incroyants comme croyants:

Jésus entre dans un bourg; il va visiter Marthe et Marie, et Marthe, la bonne servante, de s'affairer dans sa cuisine, de « préparer tout ce qu'il faut » — dit le texte.

Marie, elle, de rester assise aux pieds du Sauveur, écoutant sa parole.

Mais Marthe, la ménagère, de n'en pas être contente, de dire à Jésus: « Ne serait-elle pas mieux à m'aider ».

Le Christ répondit en souriant: « Allez, elle a choisi la meilleure part ».

Cette scène familière n'est-elle point exquise!

Cependant aux heures présentes l'Eglise ne s'arrête pas à l'évocation de la tendre Marie et de Marthe, l'active cuisinière qui préparait le repas du Christ. L'encyclique du pape qui ne veut pas reconnaître les associations culturelles la préoccupe et mercredi matin, à Nancy, les divers prédicateurs de la fête du jour y ont fait des allusions.

La porte Désilles

On apprendra avec grand plaisir que la municipalité de Nancy, soucieuse de nos monuments artistiques, vient de décider la restauration complète de la belle porte Désilles qui cède si merveilleusement notre Cours Léopold.

D'immenses échafaudages viennent d'être dressés tout autour de la porte, construite par M. de Choiseul-Stainville, gouverneur de Nancy, de 1778 à 1785 et appelée successivement porte Stainville, porte Saint-Louis, Porte Neuve, porte de Metz, porte de la Liberté et porte Désilles.

Cette belle porte, véritable arc de triomphe de grande allure, complètement isolée depuis la suppression des deux pavillons d'octroi et de corps de garde, est l'œuvre de l'architecte Mélin; les sculptures, bien mutilées, sortent du ciseau de l'artiste Sontgen. Les bas-reliefs représentent la bataille de Nancy et l'Alliance avec les Etats-Unis d'Amérique.

Tout cet ensemble monumental a besoin de nombreuses restaurations: des

herbes poussent et disjoignent les pierres: il faut recimenter, re-placer les écussons mutilés, rétablir l'inscription et supprimer l'affreux tableau de bois noir, où l'on peut lire avec peine le nom de Désilles.

La restauration de cette porte était demandée depuis bien longtemps; il convient donc de féliciter la municipalité de la décision qu'elle vient de prendre.

Les travaux du Sacré-Cœur

Depuis quelques jours, un immense drapeau tricolore flotte au-dessus de la statue du Sacré-Cœur qui couronne le dôme de la basilique de la rue de Laxou.

C'est l'indication de la terminaison complète des deux tours et des travaux du gros œuvre, par l'entreprise Servat et Noël, à qui nos félicitations sont bien dues pour leur activité, leur conscience et leur dévouement. Il faut y joindre l'infatigable conducteur des travaux, Henri Dufourt et sa vaillante équipe d'ouvriers maçons.

Il ne reste plus, à l'extérieur, qu'à ravalier les deux tours, à terminer les coupoles en ciment armé, à enduire les murailles et à débarrasser le pourtour de l'édifice qui fait tant d'honneur à M. Rougoux.

A l'intérieur, tous les vitraux de la nef sont enfin posés. D'ici deux mois, la première travée sera ravalée, voûtée et livrée au culte avec les chapelles latérales de l'entrée.

On va poser incessamment les escaliers des tourelles, et l'orgue s'achève dans les ateliers Didier Van Caster.

Pour le mois de juin 1907, tout sera fini intérieurement et extérieurement; il ne restera plus que les embellissements ultérieurs d'ateliers, de chaire, de mobilier spécial. Ce sera l'œuvre des années à venir.

Association des Amis du Nouveau Nancy

Conseil d'administration

Réunion du 8 août (suite)

6^e Dans sa séance du 2 mai dernier, le Conseil d'administration de l'Association des Amis du Nouveau Nancy a émis le vœu que le terrain Blandan soit conservé et ajouté au parc Sainte-Marie. A la dernière séance de la troisième commission, M. l'adjoint Gérard a annoncé à l'Association que ce vœu était pris en considération par la municipalité. Depuis, certains journaux ont publié que la moitié du terrain Blandan serait ajoutée au parc.

Le Conseil d'administration croit devoir renouveler son vœu et demander que le terrain Blandan soit conservé en entier à l'agrandissement du parc.

Suivant le désir exprimé par le conseil dans sa séance du 2 mai, M. le président a présenté à M. le maire et au comité d'initiative de l'exposition en projet pour 1908, les raisons qui militent en faveur du choix du Parc Sainte-Marie comme emplacement pour cette Exposition. Il a proposé d'ajouter au Parc et au terrain Blandan les terrains de la Maison des orphelins, qui vont être traversés par la rue de la République prolongée, et si besoin est, les propriétés non bâties du voisinage. Une passerelle décorative par dessus la rue Jeanne d'Arc pourra relier le Parc Sainte-Marie à cette annexe.

La commission d'initiative de l'exposition a promis d'étudier ce projet. L'ensemble de ces trois terrains aurait une superficie au moins égale à la partie dont on pour-rait disposer à la Pépinière.

8^e Le conseil émet le vœu que l'allée plantée de grands arbres, qui relie le parc Sainte-Marie à la rue Jeanne-d'Arc soit conservée et que le parc soit ainsi prolongé par une promenade jusqu'à la rue Jeanne-d'Arc, que dans ce but, le pré longeant l'avenue soit planté de deux ou trois rangées d'arbres, que le mur de la rue Jeanne-d'Arc soit remplacé par une grille avec entrée en demi-cercle au milieu de sa longueur qui sera d'environ 70 mètres.

9^e Le conseil donne son approbation à une pétition demandant que la ville achète les terrains situés entre la rue Pasteur et le parc Sainte-Marie, en face de l'école de

Mon-Désert, les propriétaires d'immeubles de la rue Pasteur consentant à contribuer aux frais d'établissement d'une grille bordant le parc devant cette école.

Il en résultera deux avantages:

1^o Les enfants si nombreux de cette école auront de l'air.

2^o La vue depuis le parc sera plus agréable que celle sur les derrières des maisons voisines.

III. — COMMISSION

Monuments et œuvres nouvelles

Une discussion s'engage au sujet de la formation du comité du monument de Bourgogne.

Cette œuvre étant très importante, la 3^e commission a jugé nécessaire de s'adjoindre, comme les statuts l'y autorisent, un certain nombre de membres qui, par leurs talents et leur dévouement contribueront, dans une large mesure, à assurer le succès que tout le monde désire. Ce comité n'est en réalité qu'une sous-commission de l'Association des amis du Nouveau-Nancy, ayant pour président le président de l'Association et pour vice président le président de la 3^e commission. En raison du travail considérable qui lui incombe, elle a complété son bureau en nommant en plus deux vice-présidents, deux secrétaires et deux trésoriers. L'union de toutes ces bonnes volontés est un sûr garant que le but sera atteint à bref délai, à la grande satisfaction de la population du Nouveau Nancy.

Le président de l'Association des amis du Nouveau Nancy, CH. DONDERS.

La porte Désilles

Jeudi, on a commencé à placer les échafaudages nécessaires pour la réfection de la porte Désilles.

En effet, les failles du monument ont besoin d'être « rejointoyées » et des retouches urgentes sont nécessaires pour remettre en état les sculptures et sujets décoratifs.

A travers Nancy

La porte Sainte-Catherine. — La chapelle d'Orléans. — Mon-Désert. — Suppression d'une verrière. — Questions d'éclairage

Si l'une des portes monumentales de la ville a besoin d'une sérieuse restauration, c'est bien celle des Volontaires, dite porte Sainte-Catherine.

Cette porte, vue depuis la caserne Thiry, présente à hauteur de son rétablement, un aspect bien pittoresque.

En effet, deux groupes de statues qui y sont placés sont mutilés.

Un de ces personnages a des bras qui sont privés de leurs extrémités.

L'autre sujet a une partie de son visage enlevée. Il en est de même de tous les autres personnages. Aucun n'est complet.

De l'autre côté de la porte une guirlande de roses, qui décore le cintre central, n'a pas été achevée, puis la partie supérieure du monument a été envahie par une abondante végétation.

Ne pourrait-on aussi remplacer le nom de Porte des Volontaires, qui était peint jadis sur la porte, par des lettres en bronze?

Maintes fois déjà on a signalé l'état plus que déplorable des chanlattes et tuyaux de descente qui garnissent la toiture de la chapelle des Cordeliers.

Les chanlattes, trouées, déchiquetées, découpées à jour, ne véhiculent plus aucune eau pluviale.

Quant aux tuyaux de descente, rongés, rouillés, ils ne peuvent être d'aucune utilité, d'ailleurs l'eau n'arrive plus jusqu'à eux, puisqu'elle coule à même sans passer par ces conduites inutilisables.

L'aspect de cette ferronnerie si lamentable est fâcheux pour les nombreux touristes qui visitent notre ville.

Si nous nous transportons maintenant dans l'important quartier de Mon-Désert, nous constaterons avec plaisir que cette année la ville s'occupe sérieusement de lui.

Après avoir fait disparaître la verrière qui se trouvait placée, si malencontreusement, à l'angle des rues de l'Equitation et de Mon-Désert, l'administration vient de supprimer cet affreux petit pavillon, d'une vingtaine de mètres carrés, qui empruntait malencontreusement une partie de la largeur de la chaussée, rue de l'Etang, en face des fontaines.

Après avoir abattu ce minuscule et si géant immeuble, cause de multiples accidents, la voirie municipale a mis à l'alignement un ancien mur, qui y étant contigu, rétrécissait encore la chaussée, sur une longueur de plus de trente mètres.

L'immeuble qui vient d'être démolli, ainsi que la bande de terrain y faisant suite, ont été achetés par la ville, le 23 juillet dernier, à M. Roger, pour la somme de 7.080 fr. La superficie totale est de 120 mètres carrés, ce qui porte le prix de vente à 58 fr. le mètre.

La prise de possession de ces immeubles par la ville a eu lieu quelques jours après la signature de l'acte de vente. La démolition a suivi immédiatement.

Puisque nous sommes dans la plus ancienne rue de Mon-Désert, parlons aussi de son nouvel éclairage.

Il y a quelques années à peine, il n'y avait pour la rue de l'Étang, cette grande artère, que quelques méchants becs dils papillons. Aujourd'hui, cette rue est éclairée par de nombreux réverbères garnis de lanternes Auer.

A cette occasion, on se demande, dans ce quartier, pourquoi ne pas avoir doté aussi le prolongement direct de cette rue, c'est-à-dire la rue Lothaire-II, de becs Auer ?

En effet, la voirie a fait placer tout récemment des becs de gaz dans cette voie qui doit être continuée vers le Sacré-Cœur mais ces becs nouveaux sont des becs au lieu modèle, datant de trois quarts de siècle au moins.

« L'Echo de Lorraine »

C'est le titre d'un nouveau confrère hebdomadaire, fondé à Nancy par M. Emile Deshayes.

M. Emile Deshayes rédigea, au cours de la dernière campagne électorale, le *Journal de Briey*, pour soutenir la candidature de M. de Wendel. Mais il a un long passé littéraire et artistique, et il compte s'occuper activement, dans *L'Echo de Lorraine*, des questions de ce genre qui tiennent une si grande place dans la vie de Nancy.

« L'Echo de Lorraine »

C'est le titre d'un nouveau confrère hebdomadaire, fondé à Nancy par M. Emile Deshayes.

M. Emile Deshayes rédigea, au cours de la dernière campagne électorale, le *Journal de Briey*, pour soutenir la candidature de M. de Wendel. Mais il a un long passé littéraire et artistique, et il compte s'occuper activement, dans *L'Echo de Lorraine*, des questions de ce genre qui tiennent une si grande place dans la vie de Nancy.

Le tombeau d'Alix Leclerc

Plusieurs personnes, s'intéressant très activement à l'histoire du vieux Nancy et aux souvenirs de la Vénérable Mère Alix Leclerc, fondatrice, avec saint Pierre Fourier, des religieuses de Notre-Dame, ont suivi avec beaucoup d'attention les travaux exécutés, actuellement dans l'ancienne Poste de Nancy.

On sait que la rue de la Constitution s'appelait jadis rue de la Congrégation Notre-Dame, en souvenir du couvent fondé par Alix Leclerc, première maison d'éducation pour les jeunes filles de Lorraine au 17^e siècle.

C'est dans la chapelle de ce couvent que fut inhumée la Mère Alix.

Il y a quelques semaines, M. le comte Gandellet fit exécuter des fouilles sous l'ancien choeur des religieuses. On retrouva les dalles sur lesquelles avait été déposé le cercueil de la fondatrice, mais aucune trace d'ossements et d'inscription.

Quelques jours avant la mort du regretté M. Henri Déglin, de nouvelles fouilles avaient été tentées, mais elle n'ont pas abouti.

De toute évidence, à la Révolution, les religieuses avant de se séparer, ont dû mettre à l'abri des profanations, le corps de leur Mère et sainte Fondatrice, qui repose ainsi, ignoré et sans honneurs, dans

les substructions de son couvent qui va devenir un important garage d'automobiles.

Le hasard seul pourra quelque jour ramener à la lumière ces précieux restes d'une illustre bienfaitrice du pays lorrain.

La reine Nathalie de Serbie à Nancy

Hier mercredi, la reine Nathalie, après avoir dans la matinée visité les principales églises de la ville et assisté à la messe à la cathédrale, est montée à la Cure d'air Saint-Antoine, où elle a déjeuné.

Après le repas, elle a visité la maison et admiré le panorama du haut des terrasses.

La reine Nathalie, fille du colonel russe Kechko et de la princesse roumaine Pulcherie Stourdz, est née en 1859. Elle épousa en 1875 Milan, prince de Serbie, proclamé roi en 1882, dont elle eut un fils proclamé lui-même roi en 1889, sous le nom d'Alexandre. Des difficultés de toutes sortes obligèrent la reine Nathalie de se séparer de son mari, qui ordonna à Alexandre, son fils, d'éloigner sa mère. On connaît la mort tragique d'Alexandre et de sa femme Draga. En 1902, la reine Nathalie se convertit au catholicisme.

La reine Nathalie à Nancy

La reine Nathalie de Serbie est descendue à Nancy, à l'hôtel de la Poste, dans la nuit de mardi à mercredi.

Jeudi matin, la reine et sa suite, qui se compose de douze personnes, sont allés à la Cure d'Air et y ont déjeuné.

La reine a déclaré que jamais elle n'avait vu un point aussi agréable. Elle a donné une approbation très favorable à l'installation de la Cure-d'Air et a voulu mettre son nom sur le registre de la maison.

La reine de Serbie doit rester quelques jours à Nancy.

La Caserne des pompiers de Nancy

La nouvelle caserne des sapeurs-pompiers, installée dans l'ancien hôtel de France, est aujourd'hui complètement organisée et mérite une courte description.

A l'entrée du porche principal se trouve le poste du planton et des hommes de service. Là, sont affichés les règlements, les postes téléphoniques, les consignes, les ordres du jour, l'emploi du temps, etc.

Le pompier de planton a son lit dans cette pièce, près du téléphone et du bouton électrique qui actionne toutes les lampes de la caserne.

Plus loin se trouve la cuisine-réfectoire, très proprement tenue, ainsi que le vaste dortoir aux 24 lits, installé provisoirement dans l'ancienne grande salle à manger de l'hôtel.

Dans quelques mois, ce dortoir sera transféré au fond de la cour, dans une vaste salle que terminent les pompier-ménisiers. Pour descendre rapidement à la première alerte, des mâts sont dressés, du rez-de-chaussée au premier étage, permettant d'arriver en trois secondes au matériel des trois pompes automobiles et des échelles situés à gauche de la cour.

Le dortoir actuel deviendra plus tard la salle d'honneur de la compagnie, qui servira à la fois de musée, de bibliothèque et de salle de réunion et de conférences.

Le bureau du commandant a recueilli provisoirement le fort intéressant musée des sapeurs pompiers de Nancy, déjà très riche en souvenirs et documents de tout genre, constituant un ensemble qui mérite une longue, fructueuse et très émouvante visite.

Les divers ateliers, magasins, dépôts de costumes, de matériel, de cordages, de tuyauteries, sont situés dans un bâtiment spécial, avec la forge, très bien installée

Est républicain
23 Août

Eclair de l'Est
23 Août

Est républicain
19 Août

Eclair de l'Est
20 Août

21 Août

L'

ABO

Meurthe-et-Moselle, Meuse et Vosges.. Autres départements

NOTRE

Pourquoi — demande — pourquoi journal, alors qu'il qui se publie sur l

A cela, nous répô jamais trop de solda bon combat, et, en fend ses idées à sa propres aspirations, toujours les meilleur Il y a « la manie

A l'époque trou versons, quand le

APPEUR
ge
PEUR
es
MAISON DES
BON MARCHÉ
ÉPARGNE
TION
a Gare)
e Victor-Poret
ntes gratuits
ures en 10, 15, ou
aisons par verse-
ns de terrains et
Capital, Dotations
et des Chevaux.

Or, un des pires ennemis qui menacent la société, et qu'il importe de combattre au nom des principes d'humanité, de logique, de droit et de liberté, l'adversaire qui veut détruire en un jour de folie ce que des siècles d'expérience ont édifié et consacré, c'est le collectivisme.

Il est assez difficile de se reconnaître dans le dédale des publications collectivistes. Les élucubrations sont nombreuses et diverses ; tantôt ce sont de simples plaquettes contenant quelques phrases ronflantes, vides de sens ; tantôt d'interminables volumes, dont la lecture est fastidieuse, d'une candeur, d'une naïveté, d'une outrecuidance absolument inouïes.

Lorsqu'on tente la critique d'un de ces ouvrages, en citant quelque phrase marquée, les collectivistes s'écrient, indignés : « Mais nous n'avons jamais dit cela ! Vous prenez vos documents de combat dans l'œuvre d'un cerveau brûlé dont la parole n'engage que lui seul ! » Car il est à remarquer que jamais monde ne fut plus désuni que le monde socialiste.

Un ouvrage collectiviste.

Pous ne pas encourir le reproche de nous être inspiré dans l'œuvre d'un faux frère, nous prendrons un ouvrage très développé, qui ne vise pas aux moyens extrêmes et qui plus est se recommande d'une préface de M. Jean Jaurès.

M. Jaurès est le grand chef des socialistes de gouvernement, et voici ce qu'il dit à la fin de sa préface :

« Dès que le socialisme aura traversé la tourmente qui a menacé si gravement la liberté républicaine et le droit humain, une de ses tâches les plus pressantes sera de répandre les idées maîtresses qui ont inspiré le livre qu'on va lire. »

Ce livre a pour titre : *L'application du système collectiviste*. Son auteur est M. Lucien Deslinières.

Après avoir cité ce qu'on a dit M. Jaurès, voyons ce que l'auteur lui-même pense de son œuvre :

« ... Nous restons convaincu que, dans l'ensemble, il sera impossible aux législateurs collectivistes de s'écarter beaucoup des lignes que nous avons tracées, et qu'après les modifications et complément jugés nécessaires, notre projet d'organisation pourra servir de base à leurs travaux. »

L'œuvre d'un auteur patronné par M. Jaurès, et qui tient un pareil langage, n'est point, il me semble négligeable !

M. Deslinières nous dit que le socialisme « a la charge des destinées de l'humanité » et que le régime collectiviste n'est embarrassé devant aucune situation. »

Il résulterait de ces deux affirmations que l'avenir de notre pays ne saurait être en de meilleures mains que celles des socialistes-collectivistes.

Toutefois, il ne faut pas s'en tenir à ces allégations en manière de sentences, et nous verrons par l'étude du livre cité, ce que vaudraient les destinées promises et dans quel sens le collectivisme ne s'embarasse de rien.

L'ouvrage de M. Deslinières est fort étendu. En cinq cents pages, parfois documentées, l'auteur nous fait faire le tour de la société future, qu'il nous dépeint dans les moindres détails. Il y a là le plan de toute une organisation sociale qui dénote une stupéfiante recherche.

Avec sincérité, je le crois, l'auteur développe sa thèse non sans un certain esprit méthodique. Il classe avec ordre des principes désordonnés.

Sans éveiller la moindre émotion, en laissant de côté l'élément philosophique, il va son chemin, ajustant bout à bout de sentencieuses périodes, en réformateur convaincu, mais aussi en sectaire féroce, d'un implacable illogisme. M. Deslinières est un socialiste autoritaire.

Organisation industrielle et commerciale.

Ce que veut le collectivisme, c'est remettre aux mains de l'Etat tout ce qui jusqu'alors fut réservé à l'initiative privée.

Le gouvernement accapare entièrement, sans exception, le Commerce et l'Industrie. Il centralise le travail et écoule les produits manufacturés ou autres. L'Etat est tout ; l'individu n'est plus rien, qu'un travailleur inconscient perdu dans la masse anonyme du troupeau humain.

C'est ce que l'on appelle « nationaliser » la puissance productrice du pays.

« L'Etat — dit M. Deslinières — ayant pour obligation de pourvoir aux besoins de tous, est seul propriétaire des moyens de production. »

Hors l'Etat pas de travail, pas de nourriture, pas de logement, pas de vêtements. Il est le dispensateur unique de la fortune nationale, et le maître absolu de la production.

Le travail serait centralisé dans des ateliers nationaux, et des magasins généraux mettraient dans chaque quartier, dans chaque village, les marchandises à la portée des consommateurs.

Hommes politiques et fonctionnaires.

On conçoit qu'une telle centralisation de la vie nationale entraînerait une importante modification dans l'organisation gouvernementale.

« En tenant compte des besoins nouveaux — continue M. Deslinières — en évitant d'autre part de multiplier démesurément le nombre des ministères, nous estimons qu'il conviendra d'en avoir dix-sept, y compris les anciens qui sont maintenus. »

« Le service (du ministère de l'Industrie) sera (M. Deslinières écrit toujours au futur) sera réparti entre plusieurs directions... Chaque direction comprendra plusieurs bureaux, correspondant aux divisions ra-

MAISON DES
MAGASINS
Grande Mise en Vente
des ARTICLES de
CHA

L'ÉCHO DE LORRAINE

Organe Républicain — Paraissant le Samedi

ABONNEMENTS
Mourthe-et-Moselle, Meuse et Vosges... Un An 3 fr. Six Mois 2 fr. Autres départements — 5 fr. — 3 fr.

Directeur : **Emile DESHAYS**

Rédaction et Administration : 3, Avenue de l'Abbé-Gridel, NANCY

ANNONCES

La ligne... 25 centimes.

Après avoir abattu ce minuscule et si gênant immeuble, cause de multiples accidents, la voirie municipale a mis à l'alignement un ancien mur, qui y étant corrigé, rétrécissait encore la chaussée, sur une longueur de plus de trente mètres.

Puisque nous sommes dans la plus ancienne rue de Mon-Désert, parlons aussi de son nouvel éclairage.

En effet, la voirie a fait placer tout récemment des becs de gaz dans cette voie qui doit être continuée vers le Sacré-Cœur mais ces becs nouveaux sont des becs ancien modèle, datant de trois quarts de siècle au moins.

« L'Écho de Lorraine » C'est le titre d'un nouveau confrère hebdomadaire, fondé à Nancy par M. Emile Deshays.

« L'Écho de Lorraine » C'est le titre d'un nouveau confrère hebdomadaire, fondé à Nancy par M. Emile Deshays.

Le tombeau d'Alix Leclerc Plusieurs personnes, s'intéressant très activement à l'histoire du vieux Nancy et aux souvenirs de la Vénérable Mère Alix Leclerc, fondatrice, avec saint Pierre Fourier, des religieuses de Notre-Dame, ont suivi avec beaucoup d'attention les travaux exécutés, actuellement dans l'ancienne Poste de Nancy.

On sait que la rue de la Constitution s'appelait jadis rue de la Congrégation Notre-Dame, en souvenir du couvent fondé par Alix Leclerc, première maison d'éducation pour les jeunes filles de Lorraine au 17^e siècle.

C'est dans la chapelle de ce couvent que fut inhumée la Mère Alix. Il y a quelques semaines, M. le comte Gandelet fit exécuter des fouilles sous l'ancien chœur des religieuses. On trouva les dalles sur lesquelles avait été déposé le cercueil de la fondatrice, mais aucune trace d'ossements et d'inscription.

De toute évidence, à la Révolution, les religieuses avant de se séparer, ont dû mettre à l'abri des profanations, le corps de leur Mère et sainte Fondatrice, qui repose ainsi, ignoré et sans honneurs, dans

les substructions de son couvent qui va devenir un important garage d'automobiles.

Le hasard seul pourra quelque jour ramener à la lumière ces précieux restes d'une illustre bienfaitrice du pays lorrain.

La reine Nathalie de Serbie à Nancy

Hier mercredi, la reine Nathalie, après avoir dans la matinée visité les principales églises de la ville et assisté à la messe à la cathédrale, est montée à la Cure d'air Saint-Antoine, où elle a déjeuné.

Après le repas, elle a visité la maison et admiré le panorama du haut des terrasses. La reine Nathalie, fille du colonel russe Kechko et de la princesse roumaine Paleharia Stourdza, est née en 1859. Elle épousa en 1875 Milan, prince de Serbie, proclamé roi en 1882, dont elle eut un fils proclamé lui-même roi en 1889, sous le nom d'Alexandre. Des difficultés de toutes sortes obligèrent la reine Nathalie de se séparer de son mari, qui ordonna à Alexandre, son fils, d'éloigner sa mère. On connaît la mort tragique d'Alexandre et de sa femme Draga.

En 1902, la reine Nathalie se convertit au catholicisme.

La Caserne des pompiers de Nancy

La nouvelle caserne des sapeurs-pompiers, installée dans l'ancien hôtel de France, est aujourd'hui complètement organisée et mérite une courte description.

A l'entrée du porche principal se trouve le poste du planton et des hommes de service. Là, sont affichés les règlements, les postes téléphoniques, les consignes, les ordres du jour, l'emploi du temps, etc.

Plus loin se trouve la cuisine-réfectoire, très proprement tenue, ainsi que le vaste dortoir aux 24 lits, installé provisoirement dans l'ancienne grande salle à manger de l'hôtel.

Dans quelques mois, ce dortoir sera transféré au fond de la cour, dans une vaste salle qui terminent les pompier-menusiers. Pour descendre rapidement à la première alerte, des mâts sont dressés, du rez-de-chaussée au premier étage, permettant d'arriver en trois secondes au matériel des trois pompes automobiles et des échelles situés à gauche de la cour.

Le dortoir actuel deviendra plus tard la salle d'honneur de la compagnie, qui servira à la fois de musée, de bibliothèque et de salle de réunion et de conférences.

Le bureau du commandant a recueilli provisoirement le fortifié sans musée des sapeurs pompiers de Nancy, déjà très riche en souvenirs et documents de tout genre, constituant un ensemble qui mérite une longue, fructueuse et très émue visite.

Les divers ateliers, magasins, dépôts de costumes, de matériel, de cordages, de tuyauteries, sont situés dans un bâtiment spécial, avec la forge, très bien installée

NOTRE BUT

Pourquoi — demanderez-vous sans doute — pourquoi créer un nouveau journal, alors qu'il y en a tant déjà qui se publient sur le territoire de France ?

A cela, nous répondrons : qu'il n'est jamais trop de soldats pour soutenir le bon combat, et, en outre, qu'on défend ses idées à sa façon, suivant ses propres aspirations, que chacun croit toujours les meilleures.

Il y a « la manière ». A l'époque troublée que nous traversons, quand le Bloc ivre de sa déconcertante victoire semble prêt à se livrer aux expédients les plus dangereux, quand la minorité désespérée n'a plus l'air de se soucier de sa reconfortante mission, nous estimons qu'il est utile de coordonner les efforts de ceux qui ont des convictions à défendre et une conscience à soulager.

Nous avons pu nous rendre compte de l'état d'esprit du pays lorrain, nettement républicain, ainsi éloigné de l'agitation révolutionnaire que des principes de réaction.

A ces républicains modérés, trop timides parfois, il fallait un organe que des tendances réactionnaires ne fassent pas suspecter, absolument intransigeant sur les questions vitales intéressant la sécurité et l'avenir du pays, mais disposé à soutenir les idées de progrès et à admettre les modifications rendues nécessaires par l'évolution de la société.

Nettement hostiles à toutes les expériences ayant pour but de satisfaire les passions et de servir la cause des arrivistes, nous suivons une doctrine fixe, invariable, ne se prêtant pas au jeu des compensations. Nous tenterons de guider dans cette voie les modérés hésitants, trop souvent enclins à sortir de leur incertitude par la porte qui conduit à la réalisation de leurs intérêts personnels.

Nous serons pour les modérés un appui en vue des attaques dont ils pourraient être l'objet, et nous souhaitons de voir prendre à notre parti assez de cohésion pour que ses efforts ne se perdent plus en luttes isolées et stériles.

Si les idées dites avancées semblent avoir gagné du terrain aux dernières élections, il n'en faut pas conclure que les succès du Bloc sont en rapport avec sa popularité. Ils ne sont dus qu'àux pires expédients de la candidature officielle et à la collaboration intéressée des clients de l'assiette au beurre. Mais le pays reste fermement attaché aux idées modérées et répudie tout ce qui constitue les aspirations des députés blocards.

Il faut donc continuer la lutte, avec confiance et détermination.

Les préoccupations d'ordre politique ne nous empêcheront pas de traiter ici les questions sociales, commerciales, agricoles, et de faire une large place aux choses de littérature et des arts qui ont dans la région lorraine une importance incontestée.

Le premier numéro d'un journal est d'éducation hardieuse. Alexandre Dumas père, qui ne dé-

Les Mémoires d'un "Céphalopode"



daignait pas le paradoxe, prétendait qu'on devrait toujours commencer par le numéro deux !

Ce sera peut-être aussi l'avis de nos lecteurs.

Mais jusqu'à présent, malgré les sages conseils de Dumas père, on a toujours dû se résoudre à commencer par le numéro un.

Nous sommes très bien obligés de nous soumettre à la règle commune.

EMILE DESHAYS.

FAITS DE LA SEMAINE

La Séparation

Le Saint-Siège a repoussé tout accommodation de fait avec la loi de séparation.

Dans son encyclique du 10 août, le pape se prononce contre la formation des associations catholiques.

La Crise russe

La chancellerie privée de M. Stolypine élabore, dit-on, un projet de loi sur les élections, qui seraient directes dans les villes et à deux degrés dans les villages.

Le président du Conseil, selon le journal Perelom, aurait dit qu'il regrette beaucoup de n'avoir pu former un cabinet de non bureaucrates, à cause de l'opposition du parti de Pétroff, mais qu'il renouvellerait la tentative.

L'ambassadeur d'Allemagne partant dans quelques jours pour Berlin, le *Novoïe Vremia* croit savoir que ce voyage a une importance capitale.

La plupart des partis se sont mis d'accord pour conclure un armistice. Beaucoup de membres de l'opposition sont en vacances et on pense que le Congrès préliminaire des démocrates constitutionnels, qui doit s'ouvrir à Moscou, ne réunira que peu de monde.

La Ligue des octobristes et le parti de la régénération pacifique tiendront un Congrès presque à la même époque que celui des démocrates-constitutionnels, en septembre ; même les partis révolutionnaires, à Saint-Petersbourg, travaillent à se réorganiser.

Toute l'activité politique est maintenant dissimulée. Des désordres violents semblent peu probables avant le mois de septembre ; ceci indépendamment des mutineries qui peuvent toujours éclater.

La date des élections à la Douma

Une dépêche de Saint-Petersbourg aux journaux dit que les élections pour la nouvelle Douma auront lieu en novembre.

Les révolutionnaires terroristes Varsovie

Les dernières convulsions du parti du meurtre

VARSOVIE, 15 août. — Aujourd'hui, dans différentes rues, ont été commis de nombreux assassinats d'agents de police. Une vingtaine de meurtres ont été constatés.

A Wloclawsk, le chef de la police, M. Mironowicz, et le capitaine de police Pietroff ont été tués.

Cet après-midi, en trois endroits différents, des bombes ont été jetées contre la police. Près de cent personnes ont été blessées par l'explosion des bombes. La panique règne dans la ville.

Abd-El-Hamid rétabli

Le sultan est complètement rétabli et dirige lui-même, comme précédemment, l'expédition des affaires. Toutes les nouvelles contraires sont démenties de la façon la plus catégorique.

Edouard VII et Guillaume II

L'entrevue si longtemps annoncée, démentie, affirmée, niée, du kaiser et du roi d'Angleterre a enfin eu lieu. Mercredi matin, à huit heures trois-quarts, Edouard VII arrivait à la gare de Kronberg, il y trouvait le prince et la princesse Frédéric Charles de Hesse, dont il était l'hôte à Friedrichshof, et son impérial neveu.

brassés à deux reprises. Après la présentation des personnes de la suite, le cortège s'est mis en route pour le château de Friedrichshof. Les souverains et les personnages princiers ont été salués et chaleureusement acclamés par la population de Kronberg, ainsi que par de nombreux Anglais venus de Francfort et de Hambourg. Les deux souverains sont restés enfermés ensemble jusqu'à une heure de l'après-midi ; ils ont alors pris un lunch, puis ont fait l'excursion projetée à la Saalburg. Ils sont ensuite revenus à Kronberg.

L'escadre française à Tanger

L'escadre du Nord française, composée de trois divisions, sous le commandement du vice-amiral Gicquel et des contre-amiraux Puech et Philibert, et comprenant en tout dix-sept navires, est arrivée à Tanger.

Mauvaise Tactique

Par 3,603 voix — contre 3,077 suffrages recueillis par M. Fernbach — M. le docteur Aimé a été élu conseiller général de Nancy-Ouest.

Les blocards voudront considérer cette élection comme un nouveau succès pour eux, et, conséquemment, comme un échec de plus pour les modérés. Et, — étant donnée la prohibition politique de nos ennemis — on peut prévoir dès maintenant quelles conséquences réflexes ils prétendront tirer de cette aventure.

Ces conséquences sont nulles.

Dans les conditions où la lutte s'est effectuée, l'infime majorité de 525 voix, sur 6,836 votants, en faveur du candidat officiel, est, en effet, des plus édifiantes.

Les blocards présentaient leur grand pontife laissé pour compte aux élections législatives.

Libertaire ou plébéien, transformant les gendarmes en valets de pied de son automobile, M. le docteur Aimé me semble avoir en lui l'étoffe d'un politicien de l'heure actuelle. Très content d'être au monde et de toucher annuellement 4,000 francs de l'Assistance publique, il voudrait consacrer au bonheur du peuple les loisirs que lui procure une imposante fortune.

N'ignorant pas qu'on attrape plus de voix avec de fallacieuses promesses qu'en discutant sérieusement les problèmes sociaux, il promettrait à tour de bras tout ce qu'on lui demandait, et même ce qu'on ne lui demandait pas.

C'est ainsi qu'il assurerait le repos hebdomadaire aux employés du chemin de fer, en invoquant ses relations ministérielles ; comme il promettrait la lune, sous prétexte qu'il serait au mieux avec le directeur de l'Observatoire !

Promettez ! promettez ! il en restera toujours quelque chose. Et M. le docteur Aimé promettrait tout ce qu'on voulait. Ce qui est à la portée de toutes les intelligences.

Etant du Bloc, il bénéficierait du formidable et répugnant appareil de la candidature officielle.

C'était donc, par le temps qui court, un adversaire qui avait des atouts dans son jeu.

Qu'a-t-il trouvé devant lui ?

Je ne veux contester en rien l'honorabilité, ni la bonne foi, ni la compétence de M. Fernbach, mais j'estime qu'il ne pouvait y avoir, dans la circonstance, un candidat moins désigné que lui.

177

Et républicain 19 août

Eclair de l'Est 20 août

22 août

Et républicain 23 août

Eclair de l'Est 23 août

